

Consignes de prévention et d'organisation pour la canicule des prochains jours

Situation à date - Actualisation possible dans les prochains jours

Mesdames, messieurs les directeurs d'écoles,

S/c de mesdames et messieurs les Inspecteurs de l'Education Nationale,

En raison de l'épisode de fortes chaleurs annoncé dans les prochains jours à Paris, nous vous remercions d'être particulièrement attentifs à la mise en œuvre des mesures de prévention et d'adaptation au sein de vos écoles, en lien avec vos équipes.

Nous vous joignons ci-dessous les fiches communes Académie de Paris - Ville de Paris, issues de la mallette Canicule, diffusées aux CASPE et aux REV mardi dernier par la Dasco. Vous trouverez également les recommandations de notre ministère, à contextualiser dans votre école et à suivre autant que possible (certaines écoles ne permettent pas, par exemple, de maintenir les stores ou volets fermés) :

Lien ministère : <https://www.education.gouv.fr/recommandations-aux-directeurs-d-ecole-et-chefs-d-etablissement-pour-prevenir-les-effets-de-la-10454>

Par ailleurs, en prévision du pic de chaleur attendu pour mardi et mercredi, nous vous demandons de communiquer lundi matin avec les familles afin de rappeler les conseils d'habillement et de protection contre le soleil.

Vous ajouterez la communication suivante :

En raison des fortes chaleurs attendues mardi et mercredi, les familles qui le peuvent et qui le souhaitent sont autorisées à garder leurs enfants à domicile.

Cette autorisation peut prendre effet dès lundi après-midi pour les élèves qui rentrent chez eux le midi, si les familles le demandent.

La communication avec les familles des élèves atteints de pathologies ou en situation de handicap sera particulièrement importante.

Comme mentionné dans la communication ministérielle, l'activité physique sera réduite et les sorties aux heures les plus chaudes seront à éviter. Mardi et mercredi, seules les sorties dans des lieux très proches et mieux ventilés ou rafraîchis que l'école seront maintenues.

Enfin, merci de signaler à votre IEN toute difficulté particulière rencontrée, afin qu'un accompagnement approprié puisse être apporté rapidement. Nous pensons notamment aux personnels vulnérables de l'école.

Pour toute situation urgente et d'une particulière gravité, vous disposez de l'adresse celluledecrise@ac-paris.fr et veillerez à placer la circonscription en copie de votre message.

Je vous remercie pour votre vigilance et votre engagement.

Bien cordialement,



Laurent Noé

Directeur de l'académie de Paris

Rectorat de l'académie de Paris

Site Visalto • 12, boulevard d'Indochine 75019 Paris

Tél : [01 44 62 40 01](tel:0144624001)

www.ac-paris.fr